



Monsieur le ministre Blais, le Québec ne doit pas reculer en matière d'intégration scolaire !

Québec, mercredi 3 juin 2015. L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) formée de regroupements régionaux (ROP) qui eux, rassemblent plus de 350 organismes sur le territoire québécois est très inquiète des annonces faites par le ministre François Blais.

Il y a 40 ans, le Québec choisissait la voie de l'intégration des personnes handicapées, mettant fin à des décennies d'institutionnalisation. L'objectif était évidemment que les personnes handicapées partagent la même vie que les autres citoyens. La Loi sur l'instruction publique, a fait de l'intégration en classe ordinaire la norme, ne permettant qu'il en soit autrement que de façon exceptionnelle. Plusieurs témoignages récents dans les médias impliquent que certaines décisions du ministre touchent directement les services et les programmes destinés à ces élèves. Les coupures de services dans certaines commissions scolaires (éducateurs spécialisés et psychoéducateurs entre autres) vont faire en sorte que les parents vont devoir se tourner vers le privé pour que leurs enfants reçoivent des services et ce sera tant pis, s'ils n'en ont pas les moyens !

Sachez monsieur le Ministre, qu'en agissant ainsi, vous touchez directement dans la qualité des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et mettez en péril, non seulement l'inclusion scolaire de ces personnes, mais également leur intégration sociale à notre société.

Pendant les années scolaires, le soutien est très important. L'élève doit recevoir les services éducatifs les plus inclusifs qui soient et le ministère de l'Éducation doit mettre en place toutes les mesures d'accommodement nécessaires pour répondre aux besoins des élèves durant leur période de fréquentation scolaire.

Pour réussir, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ont besoin de soutien et d'accompagnement pour réaliser leur intégration de manière harmonieuse et les enseignants ont besoin de ressources pour leur offrir un service éducatif adéquat.

Monsieur le Ministre Blais, le Québec s'est doté de Lois et de Politiques en matière d'inclusion scolaire et d'intégration sociale et l'AQRIPH n'acceptera pas de reculs pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Isabelle Tremblay
Directrice de l'AQRIPH 418.694.0736